

COVID-19 – Haut-Rhin

Comité Départemental de Dépistages

Vendredi 17 avril 2020 de 11 heures à 12 heures 30

Visioconférence

Notes – Dr Marcel RUETSCH

PREAMBULE

La Direction Territoriale 68 de l'Agence Régionale de Santé Grand Est et la Préfecture du Haut-Rhin souhaitent mettre en place **une doctrine départementale relative à la mise en œuvre de tests biologiques RT-PCR.**

Dans le département du Haut-Rhin, particulièrement touché par le COVID-19, **un Comité de pilotage Départemental dédié** a été mis en place.

Il est composé de Représentants :

- De l'ARS,
- De la Préfecture,
- Du Conseil départemental du Haut-Rhin,
- Des établissements sanitaires sièges des GHT 11 et 12,
- Des établissements médico-sociaux,
- Des biologistes,
- Et des médecins libéraux.

L'URPS ML Grand Est a donc été sollicitée (*la veille même de la réunion*) à participer à la **première visioconférence du Comité de pilotage Départemental de Dépistages 68, qui s'est tenue le vendredi 17 avril 2020 à 11 heures.**

Ledit COPIL a **pour missions de valider les modalités de mise en œuvre de la doctrine départementale de dépistages, pour l'ensemble de ses cibles** : ville, établissements médico-sociaux, établissements pénitentiaires, structures d'hébergement d'urgence, opérateurs d'importance vitale...

Un plan d'action départemental sera rédigé par l'ARS pour préciser les modalités organisationnelles retenues ainsi que la priorisation. Un suivi départemental devra être mis en place qui précisera par établissement le nombre de prélèvements et d'analyses effectuées (*en précisant personnels et/ou résidents*), les résultats globaux et les suites données.

COMPTE-RENDU ET COMMENTAIRES

Parmi les personnes présentes :

Dr Nicole BOHIC – Médecin Inspecteur détachée IGAS, venue en renfort pour soutenir les réflexions de la Direction Territoriale 68 de l'ARS GE

M. Christian FISCHER, Directeur Territorial – Conseil Départemental du Haut-Rhin

Dr Alain LION - Président Les Fontaines – EHPAD

Mme Katia MOOS - Responsable Animation territoriale et Prévention -ARS Délégation du Haut-Rhin

Des Représentants de l'URPS des Biologistes, des Hôpitaux Civils de Colmar, de la Clinique du Diaconat, du Centre Hospitalier Emile Muller (Mulhouse)

Ainsi que moi-même, Dr Marcel RUETSCH, pour l'URPS ML

Notes de séance :

Le Docteur Lionnel BARRAND, URPS des Biologistes, nous parle des recommandations officielles relatives aux tests PCR ou réaction de polymérisation en chaîne - met en évidence ou non de l'ARN (acide ribonucléique = assemblage de ribonucléotides) viral dans un prélèvement nasopharyngé obtenu par écouvillonnage. Ce test permet de préciser si, à un instant T, la personne est porteuse ou non du virus. Les résultats sont obtenus en quelques heures, voire beaucoup plus rapidement avec le développement par certains industriels d'appareils qui permettraient d'obtenir un résultat en moins d'une heure)

Selon les textes, ces tests sont effectués sur les soignants et patients à risque ainsi que sur tous les résidents symptomatiques des EHPAD.

Remarques :

*Une première vague d'expérimentation sera réalisée dans 10 EHPAD du Haut-Rhin.
Nous regrettons que la biologie soit « politique ».*

Une deuxième vague se tiendra probablement dans d'autres EHPAD du 68. Toutefois, à ce jour, rien n'a encore été décidé... Et rien ne le sera avant d'obtenir les résultats de l'expérimentation réalisée au sein des 10 EHPAD testées lors de la première vague.

A noter ici que selon l'ARS, l'intégralité des EHPAD du Haut-Rhin a des cas de COVID.

Il est dit stop aux auto-prélèvements : les laboratoires sont prêts à former les soignants pour améliorer la qualité de prélèvements.

Qui pourrait être dépisté ? Une liste des personnes prioritaires devra être énoncée sur une fiche dédiée. Ladite liste comprendra :

- Les 3 premiers « patients » symptomatiques en EHPAD,
- Les personnels de santé libéraux et hospitaliers symptomatiques (remarque : il m'est répondu que le résultat des test PCR des personnels sont uniquement remis au prescripteur et à

l'intéressé. Est-ce à dire que les résultats ne sont pas transmis à la direction de l'établissement concerné lorsqu'il s'agit d'un EHPAD, d'un hôpital ou d'une clinique ?)

- Les patients symptomatiques hospitalisés,
- Les patients ambulatoires symptomatiques à risque(s),
- Les femmes enceintes symptomatiques.

Quid des patients positifs, retestés, qui sont toujours positifs à plusieurs semaines du début des premiers symptômes ? Ces personnes sont-elles toujours contagieuses ?

Pour ma part, j'ai, parmi ma patientèle au moins 4 cas et les Hôpitaux Civils de Colmar en ont plusieurs centaines sur leurs 3 000 soignants dépistés.

En EHPAD, un test PCR peut être prescrit par le médecin coordonnateur, par le médecin traitant ou bien encore par le médecin du travail.

Quid des personnes symptomatiques « *non à risque* » ? (Il s'agit de patients considérés comme non prioritaires, mais néanmoins non exclus « officiellement » des tests « *PCR diagnostic* ». Est-ce à dire qu'aucun dépistage n'est prévu pour eux ? J'insiste pour que les patients « *non à risque* » puissent eux aussi être diagnostiqués par PCR.

Une telle doctrine donne l'impression qu'il y a pénurie de tests PCR : Qui va dire (*expliquer*) à nos concitoyens qu'il n'y a pas de PCR pour tous ? Qui va se charger de leur dire que le PCR ne sera pas remboursé ?

Qui également va se charger d'expliquer aux patients ambulatoires qu'ils ne seront pas testés PCR car ils ne sont pas des « *personnes à risque* » !

Mes commentaires :

Rien n'est prévu pour nos patients symptomatiques !

De fait, cela va très vite « coïncider », j'en ai bien peur.

De plus, les Représentants des biologistes semblent maintenant d'accord avec le principe d'appliquer cette doctrine, qui exclut la plupart de nos patients ; sauf, bien sûr, à écrire sur les prescriptions de PCR qu'ils sont à risque.

Ce thème du « *dépistage PCR* » sera (*et devra être*) débattu lors d'une Web conférence, **lundi 20 avril à 13 heures 30.**

Il est prévu que notre Comité de Pilotage se réunisse « *régulièrement* » afin d'avancer sur la question.